

# Tarification Incitative - Récupération des conteneurs



Chers Poucharramétois,

La Communauté de communes Cœur de Garonne vous invitez à rapporter votre bac de collecte et venir récupérer votre badge pucé et votre nouveau conteneur pucé à la déchetterie de Rieumes du 06 au 10/12/2022.

“

***EN DEHORS DE CETTE PERIODE CONTACTER COEUR DE GARONNE AU 05 62 20 55 50 POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS.***

## La tarification incitative où en est-on ?



**Si vous avez eu un conteneur il y a un an avec puce, il faudra les ramener car la puce ne sera pas en concordance avec le nouveau badge.**

Le déploiement du matériel de la tarification incitative est bien avancé. Compte tenu des retards de livraison, **les permanences de distribution vont s'étendre jusqu'à la fin du mois de février.**

La tarification incitative débutera au 1er janvier 2023 par une période de 2 mois de test pour les habitants des 39 communes qui ont reçu leur matériel de collecte.

**La collecte des déchets sera assurée comme d'habitude mais le décompte des levées de bacs ou dépôts de sacs inclus dans le forfait ne sera comptabilisé qu'à partir du 1er mars.**

**La facture sera envoyée fin mars 2023\***. Elle comprendra l'abonnement au service (accès aux déchèteries, collecte du tri, des emballages en verre ...) ainsi que la partie forfaitaire. La partie variable composée des levées ou dépôts supplémentaires sera incluse dans la facture de l'année suivante.

\*Le paiement de la facture pourra se faire par Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA), par carte bancaire sur internet, ou par carte bancaire ou numéraire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <http://www.lmpoos.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

## La tarification incitative où en êtes-vous ?

- 1** Vous avez créé votre compte usager ?
- oui** — Parfait, cela vous permettra de récupérer votre matériel de collecte, si ce n'est déjà fait et de suivre votre compte en ligne
  - non** — Appelez vite le 05 61 90 96 33 ou 05 61 97 93 92

- 2** Vous avez récupéré votre matériel de collecte (bac et/ou badge) ?
- oui** — Parfait, en janvier et février 2023, vous pourrez participer à la période de test.
  - non** —
    - Si les permanences de distribution ont déjà eu lieu sur votre commune, appelez vite le 05 61 90 96 33 ou 05 61 97 93 92
    - Si les permanences de distribution n'ont pas encore eu lieu, surveillez les dates qui sont mises à jour au fur et à mesure sur [Tarification incitative - Cœur de Garonne \(cc-coeurdegaronne.fr\)](http://Tarification incitative - Cœur de Garonne (cc-coeurdegaronne.fr))



Pour connaître les dates de permanences de distribution dans votre commune, rendez-vous sur le site [Tarification incitative - Cœur de Garonne \(cc-coeurdegaronne.fr\)](http://Tarification incitative - Cœur de Garonne (cc-coeurdegaronne.fr))

Pour tout renseignement complémentaire : 05 61 90 96 33 ou 05 61 97 93 92



Ce lien sera aussi sur le site [cc-coeurdegaronne.fr](http://cc-coeurdegaronne.fr), dans la page tarification incitative :

Tarification incitative - Cœur de Garonne ([cc-coeurdegaronne.fr](http://cc-coeurdegaronne.fr))